

# **Sustainable regional bioenergy policies: A game changer**

French federation of forest municipalities – Action plan

**Favoriser la prise en compte des forêts et des filières bois dans les PCAET**

## Abstract

With the phase 1 of BIO4ECO coming to an end in september of 2018, the French federation of forest municipalities started to write an action plan earlier this year, involving local stakeholders that were already involved in the Interreg.

This action plan has been drafted in cooperation with the French agency for environment and energy control, main stakeholder of the project.

The main goal of this action plan is -in accordance with the policy targeted in the Interreg- to improve the consideration on forest biomass use and forest management practices into the main local policies renewable energy development and climate mitigation : the PCAET (Territorial Energy Climate Plan).

The development of PCAET is based on an estimation of GHG emissions. This assessment helps to develop a multiannual action plan with targets related to the reduction and mitigation of GHG emissions. Considering the rural context of the next generation of mandatory PCAET, the effects of both agriculture and forest sectors should be addressed in a more advanced and differentiated way. To optimize the overall contribution of the forest sector to the operational objectives of the PCAET, 3 effects must be taken into account :

- carbon storage, depending on forest management practices ;
- fossil fuels substitution, using forest biomass for energy (heat and electricity) production ;
- carbon sequestration, using timber as one of the best material for green and energy efficient buildings.

The FNCOFOR has indentified 3 main action in order to promote these levers in PCAETs :

- 1. Writing of a document** targeting locally elected officials and their services : it will contain “popular science” regarding forest biomass use for climate mitigation, as well as examples of good practices ;

This technical document will draw on a large scientific bibliography, but will also be the subject of a “consensus” between stakeholders to define the real impact of forest management and forest biomass use in climate mitigation. Prior European exchanges and visits conducted in BIO4ECO meetings will allow the FNCOFOR to propose new innovative approaches described by their project partner.

The first phase of the work (gathering of the bibliography, writing of a communication document) already started in 2018, 2019 will be focused on the co-writing of the document between FNCOFOR, its national entities and the ADEME for a finalization expected in the first semester.

The expected cost for the creation on this technical document is listed around 15.000€, including 2.000€ for external services.

**2. The sensitization of the elected officials and agents of the network of forest municipalities** prior to training local agents to take forest and wood into account in PCAETs ;

A sensitization of the project managers of the FNCOFOR and its national entities by the ADEME was organized in 2018. In the first semester of 2019 we aim at designing a “training module” that could be deployed nationwide and used by the FNCOFOR staff to sensitize local elected representatives to the leverage of forest management and forest biomass use in climate mitigation.

The estimated cost of the action is 5.000€, including 500€ of external services.

**3. The constitution of a network** of 8 to 10 PCAET (joint municipalities) demonstrative of the place of the forest and the wood in the strategies and actions of the PCAET.

The constitution of this network started in 2018, the addition of this action to the PA was inspired by the Interreg BIO4ECO approach regarding good practices. We noticed that the gathering of various administrative entities in a project was useful in the identification and dissemination of good practices and existing tools regarding various targets of the project.

The selection of those territories was done by our Regional union of forest municipalities. The existence of a mandatory PCAET was the main criteria, along with the existence of forest issues and a cooperation liability with the existing staff. Here are the administrative territories that accepted to be involved in the project:

- Regional Natural Parc (PNR) of the “Boucles de la Seine Normande” along with « Caux Vallée de Seine » joint municipalities
- Pays Pyrénées Méditerranée
- « Champagnole Nozeroy Juras » joint municipalities
- Pays Barrois
- Regional Natural Parc (PNR) of the Alpilles along with Pays d’Arles
- “Loire Forez” joint municipalities along with Pays Voironnais

In summer 2018 was conducted a work aiming at identifying « good practices » related to forest, wood and climate mitigation.

Starting from September 2018 a tool elaborated by the ADEME for estimating carbon storage in forest ecosystem (useful for the recognition of forests in PCAET diagnostics) was disseminated to those territories. The FNCOFOR will then be the main contact point to collect feedbacks on the usability and relevance of the tool.

The estimated cost of this action is 12.000€ for the creation of the network, additionnal costs will be necessary depending on the experimentations conducted.

### **Expected improvement of this actions on the PCAET guidelines**

As the FNCOFOR is not an administrative body responsible for this policy, the actions are directly targeting the local administrations (local joint municipalities) responsible for the realisation of a mandatory PCAET.

It has been found in previous similar policies (PCET for exemple) that the forest & wood sector was not taken into account in most of the local strategies and their action plans. By realising those action, the FNCOFOR will make it easier for joint municipalities to consider forest issues into their local strategies.

A first action plan regarding “Forest, wood & PCAET” was validated and co-financed by the ADEME for the period between june 2017 and april 2019, action plan in which the steering comitee was coupled with the local stakehlder group of BIO4ECO Interreg, by those allowing for a dissemination of the Interreg exchanges and good practices to our nationl partners.

The validation and co-funding of the action plan for the period after april 2019 remain to define with the ADEME.

### **Stakeholders involved and funfing**

The stakeholder involved in those 3 actions will be:

- The FNCOFOR and its Regional entities;
- ADEME;
- National working group “Forest-wood & PCAET” : Ministry responsible for environment and energy transition (MTES), ministry responsible for forest and wood sector (MAA), national institute for agriculture related research (Inra), Irstea, National center of forest ownership (CNPF), National institute of geographic and forest information (IGN), national forest office (ONF);
- The network of 8 to 10 PCAET linked to the project;

Funding will mainly depend on a financial partnership between the FNCOFOR and ADEME, FNCOFOR will also realize this action on its own funds, BIO4ECO funds will be mainly used for exchanges and dissemination of the information learned on the project. Complementary funding by the Ile de France Region is also planned for action 2.

## Contexte et motivations

Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) doit être généralisé d'ici la fin 2018 au niveau des intercommunalités de plus de 20 000 habitants, en application de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV).

Le présent programme vise à se saisir des PCAET pour conforter la place de la forêt et des filières bois dans la transition énergétique et écologique des intercommunalités caractérisées par une composante rurale, et dotées de moyens limités en ingénierie, à fortiori en matière de développement forestier.

Ainsi, ce programme comporte des objectifs opérationnels à court terme (fin de l'année 2018) répondant à la fois aux besoins des collectivités forestières, parties prenantes du réseau des Communes forestières, et à ceux de l'ADEME et du MEEM en charge de la mise en œuvre des mesures de la LTECV relatives au volet territorial de la LTECV, dont les PCAET constituent le socle.

Il vise principalement à :

- Sensibiliser et former les élus et agents de territoires forestiers sur la prise en compte de la forêt et du bois dans les PCAET;
- Mettre à disposition un cadre méthodologique, co-construit par des experts du domaine, qui servira de base à des tests d'outils de comptabilisation carbone par des acteurs engagés dans l'élaboration de volets forêt-bois des PCAET;
- Constituer un réseau de 8 à 10 territoires porteurs de PCAET à enjeux forêt-bois qui représentera le socle d'une démarche de capitalisation et transfert des bonnes pratiques et expériences et permettra d'expérimenter le cadre méthodologique et tester des outils de comptabilisation carbone.

Ce projet sera mené en complémentarité avec les principaux travaux nationaux portant sur la prise en compte du secteur forêt-bois dans les PCAET (projet Vocal porté par I4CE, amélioration du volet forêt de l'outil ClimAgri® développé par l'ADEME, développement de l'outil Climafor par le CNPF, etc...).

La FNCOFOR assurera une coordination étroite de ce projet avec les travaux du programme de coopération INTERREG EUROPE BIO4ECO, notamment ceux qui sont menés au niveau national afin de proposer des actions d'amélioration de la prise en compte des forêts et des filières bois dans les stratégies et les programmes pluriannuels d'actions des PCAET. Le comité de pilotage constitué pour le présent projet sera invité à suivre, orienter, voir contribuer directement aux propositions d'amélioration (méthodologique, réglementaire, financier, gouvernance...).

## Nos principales actions au service des collectivités

Outre la représentation des 11 000 communes forestières françaises auprès d'instances et d'organisations intervenant dans le secteur forestier et dans l'aménagement du territoire au niveau national et européen, à travers la Fédération européenne des Communes forestières, nous intervenons dans 3 principaux domaines bénéficiant directement aux collectivités ou à leurs groupements:

- **Information, communication** sur les actualités qui impactent les décisions et pratiques des collectivités forestières (<http://www.fncofor.fr>, lettre mensuelle COFOR info, revue ...) ;
- **Sensibilisation et formation des élus** en appui à l'exercice de leurs compétences spécifiques concernant la mise en œuvre de la gestion durable des forêts dans le cadre du régime forestier, et en appui à la mise en œuvre de projets de valorisation multifonctionnelle des forêts en cohérence avec les politiques et projets d'aménagement et de développement du territoire : 5 000 élus sont formés par an ; les formations sont réalisées par les Unions régionales de communes forestières, et coordonnées par l'Institut de formation forestière communale (IFFC) dans le cadre d'une mise en réseau des formateurs régionaux.
- **Accompagnement et mise en réseau de démarches expérimentales et innovantes** en réponse à des besoins ou défis majeurs :
  - o Depuis le début des années 2000 : constitution et mise en réseau des chartes forestières de territoire (CFT) pour une amélioration de la gouvernance de la gestion forestière territoriale et son intégration dans les projets ou contrats territoriaux de développement durable ;
  - o Depuis les années 2005, développement et déploiement des plans d'approvisionnement territorial (PAT) en appui à la structuration de filières bois locales, avec des réalisations de chaufferies bois et de bâtiments en bois local, concrétisées dans le cadre des programmes démonstratifs « 1000 chaufferies bois pour le milieu rural » et « 100 constructions publiques en bois local » ayant bénéficié du soutien de l'ADEME, du MEEM/DGALN et du MAAF.

## Programme d'actions

Le présent projet repose sur le même type de démarche que celles qui ont été adoptées pour la conception et la mise en œuvre des programmes expérimentaux indiqués ci-avant: il s'agira de répondre aux besoins et aux questions des élus et agents locaux en tirant partie d'expertises et d'expériences à identifier et valoriser, tant au plan local que national.

Ce projet vient poursuivre et renforcer les initiatives engagées par la Fédération, au lendemain de la promulgation de la LTECV, notamment:

- Le projet porté dans le cadre du premier appel du programme de coopération européenne INTERREG EUROPE BIO4ECO, dès l'été 2015 (<http://www.interregeurope.eu/bio4eco/>): ce projet initie une dynamique d'échanges en faveur de la prise en compte des forêts et des filières bois dans les PCAET. Il s'inscrit dans un objectif commun aux partenaires du BIO4ECO consistant à améliorer les politiques nationales, régionales et locales de valorisation de la biomasse.
- Les actions engagées en 2016 dans le cadre du programme d'appui aux politiques forestières territoriales: le séminaire forêt-bois et transition énergétique des territoires organisés en partenariat avec l'ADEME (services agriculture-forêt et territoires) le 20 avril 2016, à Paris, a notamment permis d'initier une dynamique d'échanges d'informations et d'expériences.

Le présent projet comporte 3 actions complémentaires et interconnectées :

- 5. La conception d'un guide** pour la prise en compte du secteur forêt-bois dans les PCAET ;
- 6. La sensibilisation des élus et des agents du réseau des Communes forestières** préalable à une formation des agents locaux pour une prise en compte de la forêt et du bois dans les PCAET ;
- 7. La constitution d'un réseau de 8 à 10 PCAET démonstratifs de la place de la forêt et du bois** dans les stratégies et actions des PCAET.

Ces 3 types d'actions seront menées en étroite coordination avec les Unions régionales de communes forestières organisées à l'échelle des nouvelles Régions, et en partenariat avec des organismes référents et ressources pour la concrétisation des actions prévues (notamment le CNPF qui travaille pour mieux intégrer les enjeux du changement climatique dans la gestion forestière à l'échelle de la parcelle).

**Un comité de suivi et de pilotage du projet** sera ainsi constitué en associant :

- d'une part, des représentants locaux (élus et agents et / ou chargés de mission des Unions régionales de communes forestières) de 3 PCAET « référents » du réseau ;
- d'autre part, des personnes ressources ou expertes sur la thématique atténuation du changement climatique, la forêt et la filière bois.

Les membres de ce comité seront invités à suivre et participer aux travaux européens conduits par les partenaires du programme de coopération INTERREG EUROPE « BIO4ECO ». Ils seront notamment informés des avancées et des enseignements de ces travaux à l'occasion d'une réunion semestrielle organisée par la FNCOFOR. Ces réunions seront couplées aux réunions du comité de suivi et de pilotage du projet de manière à assurer une pleine complémentarité entre ces travaux européens et ceux du présent programme.

Outre le comité de suivi et de pilotage du projet, **un groupe d'experts sera mobilisé sous le pilotage de l'ADEME, en vue d'établir un cadre méthodologique et des références techniques** pour répondre aux obligations du décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif au PCAET, notamment en ce qui concerne l'estimation des émissions et absorptions nettes du secteur forestier :

- séquestration de carbone en forêt et changement d'affectation des terres ;
- production et utilisation additionnelle de bois avec des bénéfices potentiels en terme d'émissions de GES (stockage de carbone dans les produits bois et substitution avec l'utilisation du bois matériau pour la rénovation énergétique des logements, la construction durable et le développement de la filière bois énergie)...

La FNCOFOR assurera le secrétariat de ce groupe, en appuyant l'ADEME dans l'organisation des réunions (préparation et envoi des ordres du jour, animation, comptes-rendus...).

Ce groupe sera réuni dès le lancement du projet et aura pour mandat principal : la fixation d'un cadrage méthodologique qui peut servir de base pour améliorer et développer d'outils et de références (par exemple, l'outil ClimAgri® de l'ADEME), permettant une estimation du bilan GES du secteur forêt-bois dans le cadre de l'élaboration des PCAET (diagnostic, stratégie territoriale, programme d'actions).

Il est prévu que l'ADEME sollicite la participation d'organismes experts et ressources tels que l'ONF, le CNPF-IDF, I4CE, le CITEPA, l'IGN, le GIP Ecofor, l'INRA, l'IRSTEA....



## 1. Conception d'un guide pour la prise en compte du secteur forêt-bois dans les PCAET

La conception d'un guide pour la prise en compte du secteur forêt-bois dans les PCAET sera menée en deux temps, en lien avec les deux autres actions:

- **Dans un premier temps, une première partie du guide sera élaborée afin de sensibiliser les élus locaux, forestiers et non forestiers, aux différents points d'ancrage de la forêt et du secteur forestier dans les stratégies et actions des PCAET.** Cette version devrait ainsi être exploitée dès la fin 2017, en tant que support aux sessions de sensibilisation des élus locaux qui seront organisées en Région (cf ci-après).

Son contenu inclura tout d'abord une description des principaux leviers forestiers d'atténuation du changement climatique et concernera principalement la prise en compte des contributions, effectives et potentielles, de la forêt et du secteur forêt-bois dans la définition de la stratégie et l'identification d'actions des PCAET.

L'Union régionale des Communes forestières de Bourgogne / Franche-Comté apportera une contribution spécifique à la conception de cette première partie du guide : il sera en effet opportun de capitaliser les outils développés dans le cadre d'une mission d'animation (soutenue par l'ADEME régionale) auprès des TEPOS et des Plans climat énergie territoriaux (PCET) franc-comtois, notamment les clés d'exploration pour optimiser la contribution de la forêt et du bois aux objectifs d'un projet énergie-climat.

Les conclusions du séminaire scientifique « Forêt et Atténuation du Changement Climatique » qui sera organisé par l'ADEME en novembre 2017 pourront également alimenter ce guide.

- **Dans un second temps sera élaborée une deuxième partie « technique » destinée aux animateurs des PCAET et aux techniciens forestiers** intervenants en appui pour l'élaboration et la mise en œuvre du volet forêt-bois des PCAET.

Cette partie intégrera les résultats des travaux du groupe d'experts de manière à fournir un cadre méthodologique pour mieux intégrer le secteur forêt-bois dans les PCAET). Cette partie sera illustrée par des exemples tirés des expériences (diagnostics, stratégies et actions) des territoires parties prenantes au réseau de PCAET démonstratifs du rôle de la forêt et du bois (cf ci-après). Cette deuxième partie aura vocation à servir de support de formation pour les animateurs des PCAET et les techniciens forestiers.

### Indicateurs de réalisations :

Guide sous format PDF diffusé sur le site de la FNCOFOR :

- Partie 1, version 1, destinée aux élus locaux ;
- Partie 2, version 1, destinée aux animateurs des PCAET et aux techniciens forestiers.

## **2. Sensibilisation des élus et des agents du réseau des Communes forestières préalable à l'appui d'agents locaux pour une prise en compte du secteur forêt-bois dans les PCAET**

La sensibilisation des élus et la formation des techniciens du réseau des Communes forestières est un préalable indispensable à l'action d'accompagnement des EPCI à enjeux forestiers obligés d'adopter des PCAET

A la suite de l'information et de la sensibilisation réalisée auprès des responsables d'associations de Communes forestières (membres du conseil d'administration de la FNCOFOR) en 2016, il s'agira de concevoir une journée de sensibilisation à l'attention de ce même public, en exploitant et testant le contenu et les recommandations de la première partie du guide. Cette journée devrait ainsi être organisée à la fin 2017 ou début 2018.

Les chargé(e)s de mission et de formation du réseau des communes forestières seront également invités à suivre une session de formation sur le nouveau cadre réglementaire des PCAET et à anticiper, sous la forme d'un séminaire associant des membres du groupe d'experts, les pistes de préconisations techniques et méthodologiques pour la prise en compte de la forêt et des filières bois. Cette journée de formation et de réflexion partagée devrait ainsi être organisée entre la fin 2017 et le début de 2018.

Ainsi, les correspondants élus et techniciens du réseau des communes forestières disposeront de références et de ressources communes (partie 1 du guide, supports des séances de sensibilisation – formation) pour apporter un appui à la prise en compte de la forêt et du bois aux EPCI porteurs de PCAET à enjeux forestiers.

Cet appui aura vocation à se concrétiser par des sessions de sensibilisation et de formation spécifiques aux enjeux forestiers qui pourront être proposées aux élus et aux agents en charge de PCAET, sous réserve de soutiens appropriés de l'ADEME aux Unions régionales mobilisées.

### Indicateurs de réalisations :

- Une session (1 journée) de sensibilisation des membres du CA sur la forêt et le bois dans les PCAET ;
- Une session (1 journée) de formation des chargé(e)s de mission et de formation du réseau des communes forestières sur le cadre réglementaire des PCAET couplée à un séminaire d'identification des leviers de prise en compte de la forêt et du bois.

### 3. Constitution d'un réseau de 8 à 10 PCAET démonstratifs des leviers de la forêt et du bois

La constitution d'un réseau de 8 à 10 EPCI obligés d'élaborer un PCAET et dotés de forts enjeux forêt –bois poursuivra les objectifs suivants:

- Identifier et capitaliser les bonnes pratiques permettant d'optimiser les effets leviers de la gestion forestière et des usages du bois, matériaux et énergie, dans les stratégies et programme d'actions à 6 ans des PCAET ;
- Tester des outils permettant d'estimer, à partir du cadre méthodologique conçu par le groupe d'experts, l'impact des itinéraires sylvicoles sur les émissions de GES (par exemple les outils ClimAgri® et Quanti GES - ADEME, CLIMAFOR -CNPFF).

L'identification des EPCI, engagés de manière volontaire dans ce réseau se fera par une double approche :

- Technique, à partir des résultats du panorama des enjeux forêt-bois dans les PCAET, étude réalisée dans le cadre du programme BIO4ECO sous le pilotage de la FNCOFOR ;
- Politique, à partir d'une analyse de la volonté et de la capacité d'EPCI à s'engager dans une dynamique de réseau reposant sur le partage de données, de pratiques, d'expériences, et la contribution aux productions prévues (guide méthodologique, propositions d'amélioration des PCAET communiquées dans le cadre du BIO4ECO). Cette identification sera réalisée en étroite coordination avec les Unions régionales organisées à l'échelon des nouvelles Régions, de manière à impliquer au moins 1 EPCI porteur de PCAET par Région.

Pour chaque EPCI partie prenante au réseau, un tandem de référents élu et agents en charge du PCAET sera mobilisé. Ces référents seront consultés et associés autant que possible aux travaux de conception du guide, et à l'organisation des sessions de sensibilisation et de formation. Il est attendu que 2 à 3 tandems de ces référents élus / agents participent au comité de suivi et de pilotage du projet et, le cas échéant, soient associés aux travaux interrégionaux du BIO4ECO.

En terme d'échéancier, il est prévu de constituer le réseau de manière progressive au second semestre de 2017 de manière à officialiser sa constitution dans le cadre d'un séminaire. Ce séminaire permettra de lancer l'animation pour l'année 2018, avec la mise en place d'outils d'information, d'échanges, et de propositions : liste de discussion dédiée, séminaire apportant de l'information sur les travaux du groupe d'expert, permettant une mutualisation des démarches et des expériences des PCAET, la validation opérationnelle des recommandations / outils de la partie 2 du guide... (bilan GES des actions forêt / bois prévues dans les PCAET).

#### Indicateurs de réalisations :

- Liste des EPCI (8 à 10) à fort enjeux forêt-bois engagés dans un PCAET avec les contacts des élus et des agents référents pour le bon fonctionnement du réseau.

- Charte entre la FNCOFOR et les EPCI parties prenantes au réseau précisant les engagements réciproques pour une contribution gagnant-gagnant à la dynamique.
- Fiche de présentation de chaque EPCI (notamment des enjeux forêt-bois) et du PCAET engagé.
- Programme, compte-rendu et liste des participants au séminaire national des EPCI engagés dans le réseau.
- Tableau de suivi des actions forêt-bois réalisées dans le cadre des PCAET, y compris les tests des outils développés pour l'estimation des GES des itinéraires de la gestion forestière.

L'ensemble de ces documents sera diffusé sur les médias de la FNCOFOR (site internet) et communiqué aux partenaires, pour un relais d'information sur leurs propres médias.